

Réf : APN/P.8/25-26
Le 3 Mars 2026

Le Supérieur

Mesdames, Messieurs,

A la demande du ministère de l'Education Nationale, les cours seront suspendus jusqu'à la fin de la semaine en cours.

Les directions des différents cycles du Collège assureront dès demain mercredi 4 mars une présence tous les jours de 9h 00 à 13h 00, pour permettre aux parents qui voudraient retirer les affaires de leurs enfants des classes de le faire.

Le Secrétariat général du Collège est ouvert de 8h 00 à 14h 00.

Lundi étant la journée des enseignants, le Collège sera fermé.

Portant le souci de la poursuite de l'année scolaire dans de bonnes conditions, nous prendrons les décisions que nous jugerons nécessaires dans les meilleurs délais.

Le contexte dans lequel nous nous débattons tous ne permet pas de prendre une décision définitive quelconque, ne sachant pas de quoi demain sera fait, mais nous gardons espoir que les choses iront pour le mieux malgré tout.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de mon religieux dévouement.

Antoine-Pierre NAKAD cm